



Mars 2020
Numéro 30

Dans ce numéro

AG 2020.....	1
Carnet rose.....	2
RDV individuel Alter'Incub.....	2
Villages Vivants.....	4
Conseil d'administration.....	5
Handiréseaux 38.....	5
Reçus fiscaux.....	6
Journée collective Alter'Incub.....	7
Katalyse.....	7
La Ferm'Avenir.....	8

Des nouvelles du bercaïl paysan

Notre association est soutenue par



Assemblée Générale 2020

Samedi 28 mars 2020, à 18 heures
Salle des Fêtes de Gillonnay

Raymond RIBAN, Président

Les membres du Conseil d'Administration

**Ont le plaisir de vous convier
à l'Assemblée Générale du
Bercaïl Paysan**

Au cours de la réunion, un temps d'échange est prévu sur le
thème :

**Quels fondements pour construire un partenariat équitable
avec une autre association?**

**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



Pour clôturer, le Bercaïl paysan vous proposera de partager le verre de l'amitié.

Carnet Rose

Bienvenue à Charlie



Romain, agriculteur de la Ferm'avenir du Bercaill Paysan et Audrey, son épouse, ont eu la joie de voir leur famille s'agrandir le 6 février 2020

Toutes nos félicitations et bienvenue à leur petite puce.



Notre rendez-vous individuel avec Claire, Consultante Alter'Incub. le 7 février 2020

Les actualités

=> Claire nous informe qu'elle a eu la validation de la communauté de communes qu'il n'y a besoin d'aucune autorisation pour l'installation de la tonnelle pendant 3 mois sur la ferme.

=> Claire a été contactée par Sophie Henson de GAIA. Elle a voulu l'informer que GAIA reste dans la boucle pour le montage financier de notre projet. Claire pense que nous programmerons une rencontre avec elle à la fin de l'expérimentation pour finaliser le financement.

=> Martine indique qu'elle a pris contact avec Céline Legeay qui est technicienne de la chambre d'agriculture, animatrice du chemin des fermes (réseau de fermes pédagogiques qui accueillent surtout des scolaires). Elle se renseigne sur les textes qui régissent la notion d'ERP en exploitation agricole. Elle travaille avec un juriste parisien. Elle doit reprendre contact avec nous.

Le point sur notre accompagnement par Alter'Incub :

Soumiya est venue à notre rencontre pour faire un bilan partiel de notre accompagnement par Alter'Incub et pour nous informer de ce qu'on attend de nous pour être retenus en incubation.



=> Le bilan, avant le comité de sélection, de notre accompagnement

Raymond indique qu'il attendait beaucoup de notre accompagnement par Alter'incub car il a déjà participé à des fusions d'entreprises et a travaillé avec des organismes extérieurs. Il a retrouvé avec Alter'incub le même type d'accompagnement. Il indique que l'accompagnement d'Alter'incub nous permet de poser les choses, de structurer notre avancement, d'avoir une analyse extérieure.

Martine indique qu'elle n'attendait rien de l'accompagnement d'Alter'incub car elle ne savait pas en quoi pouvait consister ce type d'accompagnement. Elle trouve que les journées collectives sont positives pour les rencontres et les discussions avec les autres porteurs de projets.

Alter'Incub

Incubateur d'innovation sociale

Elle trouve aussi que les rencontres avec Claire sont importantes car elle nous apporte des solutions sur des points sur lesquels nous butons (par exemple, c'est elle qui nous a mis en contact avec Villages vivants pour la maison). Elle joue aussi le rôle de médiateur (par exemple, par rapport à la mairie de Gillonnay). Enfin, cet accompagnement nous stimule, nous pousse à formaliser - ce qui nous pose le plus de difficultés. Par contre, nous manquons de temps pour faire tout ce qui est demandé.

Soumiya indique qu'il faut que les membres d'Alter'incub expliquent mieux aux porteurs de projet les tenants et les aboutissants de chaque journée collective. En fait, la plupart d'entre elles sont là pour nous présenter des outils sur lesquels on peut ensuite travailler lors des rendez-vous individuels. L'objectif est de faire monter les porteurs de projet en compétence et en vocabulaire. A part la journée sur les démarches participatives, les autres journées ont pour but d'aider l'incubateur afin de faire gagner du temps dans l'accompagnement individuel. Il y a aussi une dynamique de groupe qui est l'intérêt de l'incubateur.

=> Qu'attend l'URSCOP de nous ?

Soumiya nous interroge pour voir si on a bien compris ce que l'URSCOP attend de nous en échange de l'accompagnement qui nous est offert.

Martine répond qu'elle pense que l'URSCOP attend de nous que notre projet aboutisse et qu'il soit pérenne. Soumiya indique qu'il faut aussi que l'on démontre que l'on est dans le cadre de l'innovation sociale, que l'on va créer des emplois sur le territoire. Elle insiste sur le fait qu'il faut que l'on démontre que l'on est en capacité d'essaimer notre concept après la création. Nous devons démontrer que dans quelques années, nous serons en capacité d'accompagner à la reproduction d'une structure sur le même modèle que nous, que l'on peut se projeter. C'est une nécessité pour entrer en incubation. Il faut parler d'ingénierie, de livre blanc précisant les clés de la réussite pour faire un projet identique ailleurs.

Réflexion sur l'expérimentation que nous allons mener :

La dernière partie de l'entretien porte sur l'expérimentation que nous souhaitons mener. Ce point est développé plus longuement dans l'article présentant le compte rendu du conseil d'administration de février.



L'URSCOP

L'Union régionale des Scop Auvergne -Rhône-Alpes regroupe, fédère et accompagne le développement des entreprises coopératives de la région dans le BTP, l'industrie et les services. Elle propose un accompagnement complet (économique, financier, juridique et humain) pour tous les projets collectifs de création, de transmission d'entreprise, de reprise d'entreprises en difficulté ou de transformation d'association en société coopérative. Elle assure un suivi post-crédation à ses adhérents (tableaux de bord de gestion, financement, management coopératif, formation des dirigeants et associés).



Rencontre avec « Villages Vivants » Jeudi 13 février 2020

Participants :

Pour Villages Vivants : Anne-Sophie Daudon, responsable entrepreneuriat social – Marion Hereng, chargée de mission patrimoine.

Pour le Bercail : Raymond Riban – Jean-Yves Morgantini - Anne-Françoise Berger



Cette rencontre fait suite à la réunion téléphonique du 29 janvier, initiée par Claire notre référente Alter Incub, avec Anne-Sophie Daudon, responsable entrepreneuriat social de Villages Vivants. Anne-Sophie et Marion Hereng, chargée de mission patrimoine sont venues à Gillonnay pour visiter et poursuivre les discussions avec nous.

Nous leur avons fait visiter la maison, ses dépendances et le jardin. Nous avons également largement évoqué le projet du Bercail en précisant bien l'articulation entre l'accueil en journée prévu à court terme et le lieu de vie prévu à moyen terme. L'utilisation des espaces de la maison et les travaux associés étant d'importance très différente.

Pour être accepté par Villages Vivants, notre dossier d'achat de la maison doit passer en comité d'engagement constitué d'experts qui donnent un avis sur les acquisitions, les rénovations et les porteurs de projet potentiels. Des dates de comité sont déjà fixées, mais notre projet peut s'immiscer dans le calendrier sans trop de délais. Par exemple si nous fournissons tous les éléments de dossier au 15 mars, le projet pourrait être présenté au Comité d'engagement au 15 mai. Marion nous fait passer une liste détaillée des demandes de documents si besoin.

Anne-Sophie se renseigne pour savoir si nous devons attendre d'être acceptés en incubation par Alter Incub pour soumettre notre dossier au comité d'engagement. De plus, elle va demander si Alter Incub peut avoir le rôle de Tiers valideur (tiers qui valide la pérennité économique du projet).

Anne-Sophie nous présente la simulation qu'elle a déjà faite dans l'option achat 200 000 € de la maison + travaux à hauteur de 400 000€ avec les frais de structure et de personnel pour montage des dossiers, le coût global de l'opération pour Villages vivants serait de 760 000 € ; ce qui se traduit par un loyer mensuel estimé à 2 800.00€ pour le Bercail. Elle nous propose de refaire une simulation sur la base de l'achat de la maison uniquement (éventuellement avec les travaux nécessaires à l'accueil en journée).



Conseil d'administration du Bercaïl paysan Mardi 18 février 2020



Handiréseaux38

Vendredi 14 février
2020

Etaient présents :

Raymond Riban – Anne-Françoise Berger – Martine Croisier – Christine Dumoulin – Jeanne Guillon – Jean-Pierre Spay – Romain Poureau – Yannick Croisier – Jean-Yves Morgantini - Chantal Bouvier est présente sur la première partie de la réunion.

Quelques infos diverses !

Le prochain pucier du Bercaïl Paysan aura lieu le dimanche 20 septembre 2020, dans la bergerie et les terrains alentours. Raymond alerte sur le fait que le nettoyage de la bergerie est un gros travail. Il faut donc que nous envisagions un chantier collectif pour aider Romain, à nettoyer la bergerie au Karcher, au moment de la mise au pré des brebis.

L'expérimentation :

Sur les conseils d'Alter'Incub, nous allons commencer l'accueil des adultes handicapés par une phase d'expérimentation qui nous permettra de tester ce que nous avons envisagé et de valider les objectifs que l'on s'est fixés. Cette phase d'expérimentation est fixée du 4 mai au 31 juillet. Ensuite, le mois d'août sera un mois de fermeture de l'accueil. Nous reprendrons l'accueil en septembre. Le bureau a rédigé un document décrivant les modalités de l'expérimentation. Ce document comprend les objectifs de l'expérimentation, la description de l'expérimentation, les moyens nécessaires, le budget et l'évaluation de cette phase. Lors du conseil d'administration, nous relisons et amendons le document de base. Nous discutons principalement de l'aménagement du lieu d'accueil. Nous décidons d'acheter une tente professionnelle et de louer des toilettes sèches avec le service d'entretien fourni. On s'interroge sur la partie repas. Chantal aimerait cuisiner sur place. Cela semble difficile à organiser pendant la phase d'expérimentation. Nous envisageons de demander au traiteur de Gillonnay le coût d'un plat principal. Se pose la question des courses pour le reste des aliments. Qui ? Où ? On propose d'ouvrir un compte chez un ou plusieurs commerçants.

Depuis, Anne-Françoise Berger propose de mettre son camping-car à disposition durant la semaine, lors de l'expérimentation. Cela permettrait d'économiser la location des toilettes sèches et d'avoir une petite cuisine. A valider avec Romain et Chantal.

Il faut réfléchir à l'endroit où va être disposée la tente lors de la phase d'expérimentation. Chantal précise qu'elle souhaite que ce ne soit pas sur l'herbe. Ce point doit être vu en priorité avec Chantal et Romain.

Nous envisageons de réunir les familles des personnes intéressées en amont de l'expérimentation pour leur en présenter les modalités.



Chaque année, le dernier mardi de novembre, HandiRéseaux38 donne rendez-vous aux personnes en situation de handicap du département pour un grand événement qui leur est entièrement dédié : **le Forum départemental des personnes en situation de handicap**. Cette à préparer le Forum de novembre 2020. Raymond a participé à cette journée.

En premier lieu, les participants font un retour sur la journée de Novembre 2019 sur l'organisation, le déroulement, les difficultés rencontrées. Le ressenti est globalement positif pour tous les participants

Puis, 3 personnes, représentant 3 établissements différents, ont présenté leurs réflexions pour la journée 2020.

=> une première a fait part d'une approche expérimentale de complément de soins grâce à l'utilisation d'arts martiaux pour renforcer la maîtrise de soit

=>une deuxième personne a présenté une approche d'un groupe sur les réseaux sociaux
=> une troisième fit partager leur réflexion par rapport à l'autonomie

Un échange nourri a permis aux responsables, en accord avec les participants, de valider ce 3^e thème comme étant celui de la journée de 2020. Une autre matinée doit avoir lieu le 24/04/2020 pour travailler sur cette journée.

Conseil d'administration du Bercaïl paysan Mardi 18 février 2020 (suite)

Reçus fiscaux

Réduction d'impôt

Les versements réalisés par des particuliers au profit de notre association, reconnue d'intérêt général, peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôts de 66%

Trois types de versements peuvent ouvrir droit à réduction d'impôts :

- ✦ des dons,
- ✦ des cotisations,
- ✦ le renoncement à certain frais engagés

Anne-Françoise Berger, trésorière du Bercaïl Paysan a envoyé par mail ou par courrier, à nos donateurs et cotisants un reçu fiscal.

Le donateur devra joindre ce reçu fiscal à sa déclaration de revenus pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du montant du don, dans la limite de 20% de son revenu imposable



Si toutefois vous n'avez pas reçu votre reçu fiscal, n'hésitez pas à nous contacter par mail : lebercaïlpaysan@orange.fr ou par téléphone au 06.26.55.14.17

La présentation du compte de résultats et du bilan de l'année 2019

Pour la première année, les comptes du Bercaïl Paysan ont été finalisés par notre comptable, CERFrance. Anne-Françoise les a repris pour les présenter plus simplement. Nous les lisons ensemble et pouvons constater que nous disposons d'une réserve financière qui nous permet d'envisager sereinement les décalages de trésorerie pendant la phase d'expérimentation.



Règlement de fonctionnement de l'accueil :

Chantal a rédigé un règlement de fonctionnement de la partie accueil. Nous relisons collectivement ce document et le commentons au fur et à mesure.

Nous discutons des modalités de paiement par les familles. C'est, en effet, le principal revenu de l'association pour assurer le fonctionnement. Il est convenu que les parents paieront le Bercaïl Paysan en début de mois, en fonction du temps d'accueil prévu pour le mois à venir. Les causes d'absence d'un bénéficiaire donnant lieu à remboursement seront clairement définies dans le règlement signé par les familles. Si cela advient, nous déduiront la somme due de la facture du mois suivant, si la personne continue à être accueillie. Si elle cesse d'être accueillie par le Bercaïl Paysan, nous procéderons au remboursement. Il faut prévoir, dans ce règlement, les modalités à suivre si un bénéficiaire souhaite cesser de participer aux activités du Bercaïl. Il faut également prévoir les modalités à suivre si le Bercaïl Paysan considère qu'il n'est plus en capacité d'accueillir un bénéficiaire.

Un test d'une démarche participative pour l'assemblée générale de mars 2020

Depuis deux ans, nous réfléchissons à rendre l'assemblée générale plus interactive avec nos adhérents. De plus, nous devons rédiger un document présentant notre vision d'un éventuel partenariat avec une autre association pour permettre, notamment, à notre projet d'accueil résidentiel d'aboutir. Suite à une journée collective de formation Alter'Incub, le bureau propose d'organiser un temps de démarche participative lors de l'assemblée générale du 28 mars 2020. Afin d'obtenir l'aval du conseil d'administration et de tester la démarche, nous faisons une mise en situation lors de ce conseil d'administration. Des aménagements sont décidés, mais le principe est validé.



Journée collective Alter'Incub Jeudi 20 février 2020



Dans le cadre de notre pré incubation Alter Incub, nous avons suivi la 7^{ème} et avant-dernière journée collective sur le thème

de la gestion financière. Cette journée a été animée par Didier Tcherkachine, directeur associé de Terre d'avance dont la vocation est de contribuer à construire des territoires performants et solidaires et à faire émerger des solutions innovantes pour l'intérêt général. Un de leurs nombreux domaines d'intervention est d'accompagner les entrepreneurs dans la définition et les premiers pas opérationnels de leur projet.

Au cours de cette journée, il nous a proposé un rappel des principes fondamentaux des équilibres économiques et financiers ; les notions clés du dossier de financement ; L'approfondissement de ces notions

L'objectif étant d'apporter un premier niveau de compréhension et d'outillage sur les questions économiques et financières pour un projet d'entrepreneuriat innovant en économie sociale et solidaire ; de démystifier la question des éléments financiers et notamment la question des grands équilibres (exploitation, rentabilité, structure financière, trésorerie...) ; de mettre en évidence les questions clés à se poser dans le cadre du montage financier d'un projet.

Nous avons donc eu une première approche quant à la présentation et au calcul des éléments financiers d'un projet : bilan, compte de résultat, CAF (capacité d'autofinancement), plan de financement, seuil de rentabilité, besoin en fond de roulement... Cette journée sera complétée si nous sommes acceptés en incubation. M. Tcherkachine nous a également présenté et fourni un outil de gestion qui, une fois pris en main, pourra nous aider à la réalisation de nos documents financiers et ainsi mieux maîtriser notre budget et nos demandes de financements.



Rencontre avec Rémy Poindextre, Consultant Katalyse Vendredi 21 janvier 2020

Rémy Poindextre est consultant sénior de l'entreprise Katalyse, cabinet conseil en stratégie et développement des entreprises et des territoires.

Il a été mandaté par Alter'Incub pour faire un benchmark (= étude de modèles similaires au nôtre) et une analyse de notre modèle économique. Au cours de ce deuxième rendez-vous, il nous présente 4 associations qu'il a contactées afin de nous faire partager de leur expérience.

=> L'association Diadème : Le projet « Diadème » répond au souhait de jeunes adultes porteurs de trisomie de pouvoir vivre ensemble au sein d'une même résidence adaptée à leur handicap.

=> L'association PARM : L'association Pierre d'Angle de Raoul et Madeleine (PARM) propose à Saint-Etienne des logements pour des personnes en situation de handicap mental qui sont autonomes et capables de travailler.

=> L'association « Jeune lève toi » : Créée en 1986, l'association "JEUNE LÈVE-TOI", d'inspiration chrétienne est ouverte à des jeunes avec un handicap mental, quelle que soit l'origine de leur handicap. Cette Association gère deux structures d'accueil. Source Vive, résidence pour jeunes gens handicapés mentaux et le Tremplin, Centre de Formation et d'insertion pour jeunes handicapés mentaux.

=> L'association « les enfants d'abord, les enfants à bord » : Elle a pour objet de permettre à des Enfants différents d'accéder à des loisirs encadrés entourés de leurs familles.

Conclusion de Rémy : il faut noter que les 4 projets présentés fonctionnent, ce qui est très encourageant pour nous. Rémy nous indique que notre projet est bien ficelé sur la partie financière. Il est admiratif du travail réalisé par Anne-Françoise, notre trésorière. Le budget est admirablement justifié.

Février, le mois des "bébés" !



La famille à deux et quatre pattes s'agrandit !

L'agnelage bat son plein, pas moins de 150 agneaux sont nés courant février. Parmi tous ces petits, Rémi la nouvelle mascotte a fait son arrivée : petit agneau élevé au biberon, il est toujours le premier à nous accueillir quand on entre dans la bergerie ! A peine les naissances terminées, il faut penser à la suite ! Il est alors temps de préparer les clôtures pour pouvoir mettre tout ce petit monde à l'herbe dès que le soleil voudra bien refaire son apparition !

"Cerise sur la gâteau" : ce mois-ci, la famille aussi s'est agrandie ! Charlie, née le 6 février dernier fait le grand bonheur de toute la famille ! Lou est ravie d'accueillir sa petite sœur, et Papa a encore moins le temps de s'ennuyer avec ses trois femmes à la maison !



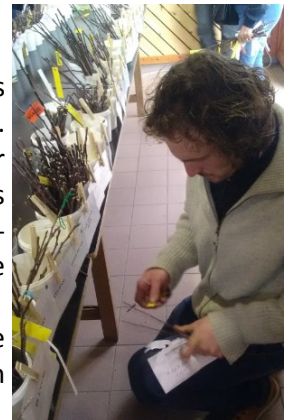
Formation du futur ouvrier de la ferme ! ...

Picsou, le chien de la ferme commence l'apprentissage de son futur travail au troupeau. Nous nous sommes donc rendus à une journée de formation destinée au dressage des chiens de troupeau...il y a encore pas mal de boulot, au moins autant pour le maître que pour le chien ! ! ...mais le potentiel est là !

Après l'élevage, l'arboriculture !

Quelques arbres ont aussi été plantés autour des bâtiments d'élevage, de nombreux autres devraient les rejoindre à l'avenir. C'est pourquoi j'ai participé à la foire aux greffons organisée par l'association des Croqueurs de Pommes où j'ai acquis plusieurs porte-greffes et aussi pu choisir des greffons de pommiers, cerisiers et poiriers...parmi les centaines de variétés présentes ! Une belle rencontre avec des passionnés de fruitiers !

Ces différents arbres auront plusieurs vocations : production de fruits bien sûr mais aussi de l'ombre pour les animaux et un maintien de la biodiversité.



Bientôt la fête au Poulailier !

L'atelier poules pondeuses fonctionne bien, nous ramassons autour d'une centaine d'œufs chaque jour. Malgré tout, ce cheptel de pondeuses est bientôt en fin de carrière à la Ferm'Avenir... mais elles pourront toujours faire le bonheur de ceux qui souhaitent quelques poules dans leur jardin pour valoriser les épluchures de cuisine et goûter leur omelettes "maison" !

C'est pourquoi, nous invitons tous les amateurs d'œufs - qu'ils soient à la coque ou en chocolat ! - à venir nous rencontrer pour un bel après-midi en famille à l'occasion de la **Chasse aux œufs de la Ferm'Avenir** qui aura lieu **le dimanche 5 avril**.

Au programme de cet après-midi :

Visite de la ferme, en particulier du poulailier,
Présentation de la Ferm'Avenir et du partenariat avec le Bercaill Paysan,

Chasse aux œufs et goûter pour les enfants,

Vente de poules pondeuses (réformes) - 2,50€ la poule et 7€ les 3.

Si vous êtes intéressés, merci de prévoir de quoi les ramener chez vous (carton ou caisse Entrée libre, à partir de 14h



Le Bercaill Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaillpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17

